

MONTFERRAND-LE-CHÂTEAU



N° 297 - FÉVRIER 2025

BULLETIN

COMMUNAL

SECRETARIAT :
CHANGEMENTS

TAILLE DES HAIES

PÔLE D'ÉCHANGE
MULTIMODAL :
HALTE FERROVIAIRE



ESPACE CHENASSARD

NOUVELLES MAIRIE ET CRÈCHE, ESPACE MULTI-ACTIVITÉS
(SALLE DE CONVIVIALITÉ, SALLE DES ASSOCIATIONS...)

WWW.MONTFERRAND-LE-CHATEAU.FR



| | |
|-------|----------------------------------|
| 3-4 | ÉDITO |
| 5 | AGENDA / PROCHAIN BULLETIN |
| 6 | INFORMATIONS COMMUNALES |
| 7-10 | DOSSIER ESPACE CHENASSARD |
| 11 | LOGEMENT |
| 12-15 | INFORMATIONS COMMUNALES |
| 16-19 | GBM |
| 20-23 | INFORMATIONS COMMUNALES |
| 24-29 | CULTURE |
| 30-32 | ÉCOLE / ENFANCE |
| 33-39 | ASSOCIATIONS |
| 40 | CONSEILS MUNICIPAUX |
| 41-42 | EXPRESSION DES ÉLUS |

MAIRIE

45, rue de Besançon - 25320 Montferrand-le-Château
Téléphone : 03 81 56 52 09
Courriel : secretariat@montferrand-le-chateau.fr
Site internet : www.montferrand-le-chateau.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi, Jeudi de 14h à 17h30, Mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30, Vendredi de 14h à 17h, et uniquement le 1^{er} Samedi du mois de 9h30 à 11h30.

Permanences téléphoniques :

Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30, Vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h, et uniquement le 1^{er} Samedi du mois de 9h30 à 11h30.

Permanences de l'équipe municipale :

Le Maire vous reçoit uniquement sur rendez-vous, en mairie. Les adjoints et les conseillers vous reçoivent sur rendez-vous. Toute l'équipe municipale est à votre disposition : n'hésitez pas à lui faire part de vos remarques, propositions, etc.

Numéro d'astreinte pour le maire et ses adjoints

UNIQUEMENT LE WEEK END : 06 78 14 17 09

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

1, place des Anciens Combattants
25320 Montferrand-le-Château
Téléphone : 03 81 56 69 73
Courriel : fhenry@montferrand-le-chateau.fr

Portail Internet (catalogue en ligne) :

<https://bibliotheque.montferrand-le-chateau.fr>

Horaires d'ouverture au public :

Lundi et Mardi 16h-18h
Mercredi 10h-12h et 16h-18h
Vendredi 16h30-18h30
Samedi 10h-12h

CABINET INFIRMIER

8, rue Pasteur (derrière la
pharmacie)
25320 Montferrand-le-Château
Téléphone : 03 81 56 57 55

L'équipe infirmière de Montferrand-le-Château assure des soins à domicile et au cabinet sur rendez-vous.

ÉCO-CENTRE DE THORAISE (déchetterie)

Lieu-dit "Le Chânet" - 25320 Thoraise / Téléphone : 03 81 21 15 60

Horaires d'accès : Du Mardi au Vendredi : 8h30 - 12h20 / 13h30 - 16h50

Samedi : du 1^{er} novembre au 28 ou 29 février : 8h30 - 12h20 / 1h30 - 16h50 ; du 1^{er} mars au 31 octobre : 8h30 - 12h20 / 13h30 - 17h50



*Flashez le QR-Code
pour accéder aux
informations du
site Internet de la
mairie
www.montferrand-le-chateau.fr*

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
Michel Gaillot

COMITÉ DE RÉDACTION
Lucie Bernard, Séverine Equoy Hutin,
Laurence Grosjean, Régis Giancarlo

RÉALISATION
Fabien Henry

IMPRESSION :
Bossanne imprimeur

IMPRIM'VERT®
Imprimé sur papier recyclé

ÉDITO

Montferrandaises, Montferrandais,

Comme vous le savez, et je l'ai rappelé lors de la traditionnelle cérémonie des vœux, nous vivons un contexte national et international empreint d'incertitudes et de tensions, provoqué par la folie du pouvoir de certains dirigeants. Mais il ne faut pas pour autant succomber à cette psychose morose voulue par ces personnes avides de pouvoir.

Quoi qu'il en soit, votre équipe municipale ne baisse pas les bras et poursuit la mission que vous lui avez confiée en 2020 pour faire avancer et aboutir les projets avant la fin de son mandat, et toujours au service de la collectivité.

Puisque cet édito nous en donne l'opportunité, je me permets de vous transmettre quelques informations. Notre projet Mairie / Multi-accueil / Espace multi-activités Chenassard est sur le point d'être finalisé, le conseil municipal a validé l'avant-projet définitif lors de la séance du 22 janvier dernier, ce qui permet à présent à notre maître d'œuvre de déposer le permis de construire et de lancer les appels d'offres aux entreprises. Les travaux devraient débuter en septembre pour un montant estimé à 2.741.790 euros. Nous vous invitons à lire le dossier consacré au projet dans ce numéro.

L'Entreprise ACV de Chemaudin a été retenue pour réaliser l'installation de notre vidéo protection et c'est l'entreprise Gauthier de Quingey qui assurera le raccordement électrique des caméras. Toutes les entrées de la commune en seront pourvues, complétées par d'autres qui seront installées à des points stratégiques (parking du stade, aire de jeu du bois des foules, local du service technique à Voide, à proximité de l'école de la gare). Il s'agit d'une vidéo PROTECTION et non d'une vidéo surveillance comme certains le pensent : contrairement à la vidéo protection, la vidéo surveillance suppose qu'une personne surveille, depuis un écran et en permanence, ce qui se passe. Ce ne sera absolument pas le cas dans notre commune. Les images seront enregistrées pendant trente jours et pourront être visionnées uniquement par la gendarmerie et le maire sur demande, ce qui permettra de fournir notre aide aux forces de l'ordre quand des délits seront commis sur notre territoire ou sur celui des communes voisines. Ces installations sont très vite repérées par les délinquants, ce qui en fait une force dissuasive. Nous ne doutons pas qu'elles contribueront à votre tranquillité.

Concernant le projet habitat inclusif dans l'ancienne école primaire, nous attendons le retour de SOLIHA : plusieurs navettes et avant-projets ont été proposés mais nous sommes soucieux de maîtriser le budget de ce projet de façon à ce qu'il ne soit pas trop onéreux pour notre collectivité.

L'AUDAB – Agence d'Urbanisme Besançon Centre Franche-Comté – en collaboration avec GBM a été missionnée pour étudier l'aménagement et la sécurisation du quartier comprenant la mairie, la gare et l'école. Une présentation de son travail s'est tenue lors du dernier conseil municipal.

Le projet de la centrale hydro-électrique est toujours d'actualité, il est dans sa phase d'étude.

Nous avons engagé le processus de végétalisation de la cour de l'école en réalisant deux fosses et nous avons planté plusieurs arbres qui donneront un peu de fraîcheur aux bâtiments et à la cour dans les prochaines années. D'autres réalisations sont à l'étude pour continuer à ombrager cette cour.

Les grands travaux de renouvellement de la conduite d'eau de la rue de Besançon et des réseaux humides du lotissement des Jachères sont terminés. Ces travaux qui ont duré six mois étaient nécessaires, le réseau était trop vétuste et il occasionnait trop de réparations coûteuses pour la collectivité.

Les travaux du lotissement communal situé rue du pré du loup arrivent à leurs termes. Grand Besançon Métropole doit venir attester de leur conformité. Nous pourrons alors signer les actes de vente des parcelles et les futurs acquéreurs pourront déposer leur permis de construire. Les lots ont été mis en vente fin juin 2024 : à ce jour, 22 lots sur 40 sont réservés. Même si la conjoncture actuelle est difficile, notre village est attractif.

La gestion de tous ces dossiers génère une activité importante et quotidienne. L'ensemble de ces actions tient à l'engagement de mes adjointes et adjoints, et déléguées, mais aussi d'une partie des conseillers municipaux que je remercie vivement pour leur travail.

Concernant notre centre de soins, celui-ci a fermé ses portes fin juillet et la reprise d'activités a eu lieu début août par un cabinet d'infirmières libérales. Cela a permis une continuité des soins. Ce centre de soins était géré par une association composée de membres bénévoles et non par la mairie, comme certains le disent. La commune mettait simplement les locaux à disposition. La charge de travail dans la gestion du personnel par les bénévoles devenant de plus en plus lourde et complexe, la fermeture devenait inéluctable. Je tiens à remercier Monsieur Marcel Cottiny qui a eu la lourde tâche de gérer cet établissement pendant 23 années. Félicitations et bravo à toi, Marcel, pour cet engagement parmi tant d'autres.

Je vais à présent terminer mon propos en formulant des remerciements sincères et bien mérités.

Je remercie tout d'abord toutes les personnes qui contribuent à la vie économique de notre commune. Mesdames et Messieurs les commerçants, artisans, professions libérales, agriculteurs, votre engagement au service des autres nous permet d'être fiers d'habiter à Montferrand le château. Grâce à vous, nous avons tous les services de proximité à portée de main.

Un grand merci aux associations pour toutes les activités et manifestations que vous proposez tout au long de l'année. Vous animez notre village de la plus belle des manières, avec cœur et bonne volonté.

Mes remerciements vont aussi à l'équipe enseignante, aux Francas et à Familles Rurales qui s'impliquent dans l'éducation de nos enfants. C'est un réel plaisir que d'échanger avec vous. Nous ressentons tout votre enthousiasme et votre passion.

Merci à vous tous, employés communaux, pour votre excellent travail au quotidien, souvent dans l'ombre, mais un travail de fourmi, bien réel. Sans vous, rien ne serait possible. Les élus se joignent à moi pour vous exprimer toute leur reconnaissance. Merci pour votre souci d'adaptation et votre disponibilité dans toutes les situations, prévues comme imprévues. L'équipe s'est récemment étoffée puisque, le 2 janvier 2025, nous avons accueilli Alizée Coulon, notre nouvelle secrétaire de mairie, qui gère à présent l'accueil du public et le standard téléphonique pour répondre à toutes vos questions. Je vous demande de lui réserver le meilleur accueil. Nous lui souhaitons la bienvenue.

Voilà chers amis, à l'heure où débute la nouvelle année, il me reste à vous présenter mes meilleurs vœux pour 2025. Que la santé soit au rendez-vous pour chacune et chacun d'entre vous. Que tous vos projets se réalisent.

Michel Gaillot



AGENDA

| | |
|-------------------|---|
| 22 FÉVRIER | THÉÂTRE "COURBET OU LE BRUISSEMENT DU MONDE" 20H30 SALLE DES FÊTES |
| 12 ET 13 AVRIL | EXPOSITION PEINTURE SALLE DES FÊTES |
| 21 JUIN | FÊTE DE LA MUSIQUE SOIRÉE ROCK AVEC LE GROUPE ÉLIXIR 19H30 COUR DE L'ANCIENNE ÉCOLE |
| 14 JUILLET | FÊTE NATIONALE |
| 19 AOÛT | MARDIS DES RIVES AU STADE |
| 30 AOÛT | CINÉMA PLEIN AIR 20H PIQUE-NIQUE 21H PROJECTION AU STADE |



PROCHAIN BULLETIN COMMUNAL : SEPTEMBRE 2025

VOS ARTICLES DOIVENT NOUS
PARVENIR AVANT LE 15 JUILLET 2025
DERNIER DÉLAI (PASSÉE CETTE DATE,
ILS SERONT PUBLIÉS DANS LE
BULLETIN SUIVANT).

Merci de nous fournir vos articles **sous
forme numérisée et modifiable (Word,
OpenOffice)**,

avec les **FICHIERS IMAGES À PART (jpg,
png)**.

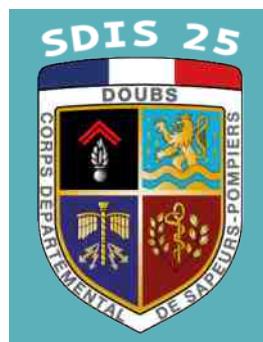
Mentionnez impérativement l'événement, la
date, l'heure, le lieu et le descriptif.

Adresse électronique pour l'envoi de vos
articles :
fhenry@montferrand-le-chateau.fr

Avec votre accord, le comité de rédaction
se réserve le droit de modifier vos articles.

Les **SAPEURS-POMPIERS DE
BOUSSIÈRES** recherchent
des volontaires.

Contacts :
06 36 87 00 34



SECRETARIAT : DU CHANGEMENT EN 2025

RÉORGANISATION DU SECRETARIAT

Un nouvel agent d'accueil

Le 2 janvier 2025, Mme Alizée Coulon a rejoint le secrétariat de mairie en tant qu'agent d'accueil.

Son arrivée permet à Katia de se consacrer davantage à l'instruction des autorisations d'urbanisme, à l'état-civil, à la gestion des élections, ainsi qu'aux diverses formalités administratives.

Mme Coulon possède une solide expérience en secrétariat. Elle a notamment occupé un poste de secrétaire comptable au sein d'un syndicat d'aménagement de rivières et a précédemment exercé dans plusieurs mairies. Attachée au contact avec le public, elle a souhaité renouer avec le travail en mairie.

Avec Julie en charge de la comptabilité, des ressources humaines, des marchés publics et des conseils municipaux, le service administratif de la mairie est désormais au complet.



Pour une meilleure prise en charge de vos demandes, nous vous invitons à les formuler par mail à l'adresse suivante : secretariat@montferrand-le-chateau.fr

CHANGEMENTS DES HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC ET DES PERMANENCES TÉLÉPHONIQUES :

Horaires d'ouverture :

Lundi, Jeudi de 14h à 17h30,
Mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30,
Vendredi de 14h à 17h,

et uniquement le 1^{er} Samedi du mois de 9h30 à 11h30.

Permanences téléphoniques :

Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi de 9h à 12h
et de 13h30 à 17h30,
Vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h,

et uniquement le 1^{er} Samedi du mois de 9h30 à 11h30.

CABINET INFIRMIER

L'équipe infirmière de Montferrand-le-château assure des soins à domicile et au cabinet sur rendez-vous.

Adresse du cabinet : 8 rue pasteur, 25320 Montferrand-le-château.

Téléphone : 03 81 56 57 55

RÉFECTION DE L'ANCIENNE ÉCOLE MATERNELLE : UN PROJET AMBITIEUX PRÉVU POUR FIN 2026



Image Machurey Groupe Architectes

Le conseil municipal du 22 janvier 2025 a été marqué par une décision majeure : le vote de l'avant-projet définitif pour la rénovation de l'ancienne école maternelle. Ce projet ambitieux vise à transformer ce bâtiment en un espace multifonctionnel moderne, adapté aux besoins des habitants et conforme aux normes actuelles.

D'UNE RÉNOVATION PARTIELLE À LA CRÉATION DE « L'ESPACE CHENASSARD »

Le projet initial prévoyait la rénovation du rez-de-chaussée supérieur du bâtiment afin d'y accueillir la nouvelle mairie et une crèche. Cependant, l'équipe municipale a choisi d'étendre les travaux pour réaménager l'ensemble du bâtiment. Cette décision vise à optimiser les coûts en regroupant les rénovations et à éviter des interventions supplémentaires dans les années à venir. Cette approche globale permettra de maximiser les gains énergétiques et fonctionnels tout en répondant aux besoins futurs de la commune.

Le projet « Espace Chenassard »

Le bâtiment rénové accueillera à terme trois entités distinctes, chacune disposant de ses propres accès et espaces pour garantir un fonctionnement fluide et une sécurité optimale : la mairie, la crèche et des espaces multi-activités.

- **La nouvelle mairie** : située à l'ouest du rez-de-chaussée supérieur, elle occupera un espace de 410 m² comprenant notamment une grande salle pour accueillir, entre autres, les cérémonies et les conseils. Elle remplacera l'actuelle mairie, vétuste et non conforme aux exigences réglementaires.



Image Machurey Groupe Architectes

- **L'Établissement d'Accueil des Jeunes Enfants (EAJE)** : une crèche installée à l'est du rez-de-chaussée supérieur. Cet espace de 240 m² pourra accueillir 18 enfants contre 9 actuellement. Conçus dans le strict respect du référentiel national des petites crèches, ces locaux répondront aux normes applicables aux structures d'accueil des jeunes enfants. Le projet a été élaboré en concertation continue avec les professionnels de la petite enfance et l'équipe de la Souris Verte.



Image Machurey Groupe Architectes

- **Les espaces multi-activités** : situés au rez-de-chaussée inférieur, ils comprendront une salle de convivialité, une vaste salle des associations, une salle d'activité physique, une salle informatique et un espace jeunesse qui sera exploité par le « Mouv'Ados ». Ces locaux, actuellement utilisés comme atelier et parking par les services techniques, seront libérés et réaménagés pour des usages conformes à leur nouvelle vocation.

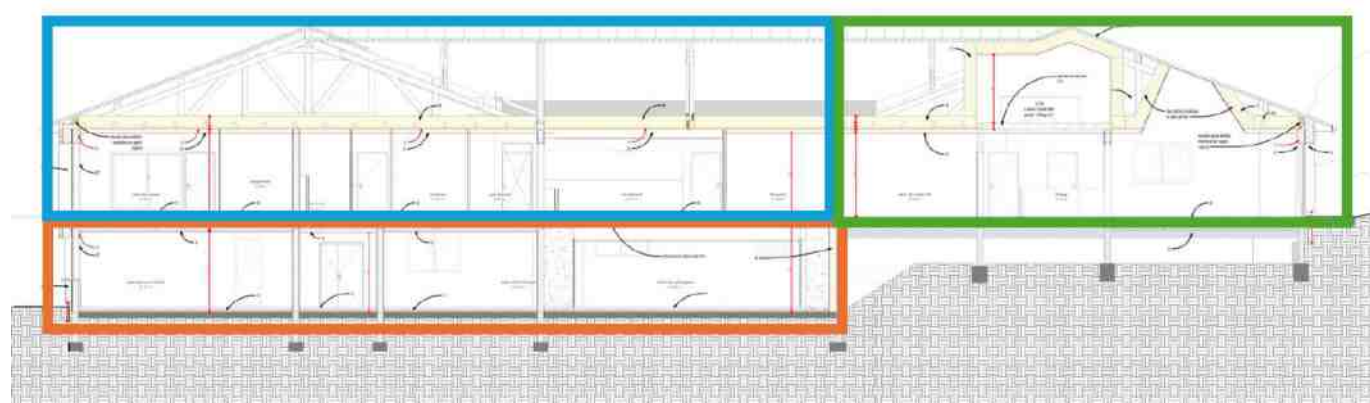


Image Machurey Groupe Architectes

UNE RÉNOVATION POUR LE CONFORT DE TOUS

La partie haute du bâtiment, exposée plein sud, fera l'objet d'une rénovation énergétique avancée afin d'atteindre un statut de bâtiment passif, à très faible consommation d'énergie. La partie basse, bien que moins favorablement exposée, bénéficiera également d'une rénovation totale avec des améliorations énergétiques et phoniques permettant d'atteindre une performance énergétique BBC avec une consommation d'énergie attendue inférieure à 60kWh par mètre carré et par an conforme aux normes actuelles. Ces travaux garantiront un confort thermique et acoustique optimal aux usagers.

L'accessibilité des personnes à mobilité réduite (PMR) est intégrée dans chaque aspect du projet. Les circulations, accès et équipements prévus respecteront les normes en vigueur pour assurer une autonomie et un confort maximal à tous les utilisateurs.

Le projet d'un point de vue financier

Le coût prévisionnel de cette rénovation s'élève à 2 742 000 €. La commune peut bénéficier de subventions à hauteur de 1 509 000 €, ramenant la charge pour la collectivité à 1 233 000 €. Cette somme, bien que conséquente, sera partiellement financée par les fonds propres de la commune et complétée par un emprunt. Ce financement permet de moderniser des infrastructures obsolètes, tout en accompagnant la dynamique de développement de la commune.



Image Machurey Groupe Architectes

Aménagement du quartier : une réflexion sur l'espace public

En parallèle de la rénovation du bâtiment, une étude est en cours avec l'AUDAB* pour repenser l'aménagement de la rue Chenassard et de l'ensemble du pôle regroupant l'école, les anciennes écoles, la poste et la gare ainsi que le croisement des rues Chenassard et Besançon. Cette réflexion a pour objectif d'améliorer la gestion des flux de véhicules, de réguler leur vitesse et d'aménager les abords pour renforcer l'attractivité et la convivialité du village.

Ce chantier structurant valorisera le patrimoine local tout en répondant aux besoins évolutifs de notre population. Nous vous tiendrons informés des avancées et des prochaines étapes dans nos communications futures.

*AUDAB : Agence d'urbanisme Besançon centre Franche-Comté est une association qui a pour vocation d'accompagner ses adhérents et l'ensemble des acteurs locaux dans la connaissance et l'aménagement durable de leurs territoires.



Image Machurey Groupe Architectes

UN BÂTIMENT PASSIF C'EST QUOI ?

Un bâtiment passif, est un concept de construction qui vise à réduire drastiquement les besoins en énergie pour le chauffage et la climatisation, tout en offrant un confort thermique optimal tout au long de l'année. Ce type de bâtiment repose sur des principes clés qui permettent d'atteindre une efficacité énergétique remarquable.

Les principes fondamentaux d'un bâtiment passif :

- **Isolation thermique renforcée** : Les murs, le toit et le sol sont équipés d'une isolation à haute performance, réduisant les pertes de chaleur en hiver et les gains de chaleur en été.
- **Étanchéité à l'air** : Une attention particulière est portée à la minimisation des infiltrations d'air, ce qui permet de contrôler les échanges thermiques avec l'extérieur.
- **Ventilation mécanique avec récupération de chaleur** : Les systèmes de ventilation sont conçus pour renouveler l'air intérieur tout en récupérant la chaleur de l'air sortant, limitant ainsi les pertes énergétiques. Cette ventilation est couramment appelée VMC double flux.
- **Ouvertures performantes** : Les fenêtres et portes sont équipées de vitrages isolants et de cadres à faible transmission thermique.
- **Orientation et conception bioclimatique** : Le bâtiment est conçu pour tirer parti des apports solaires en hiver et se protéger de la surchauffe en été. Une exposition optimale des surfaces vitrées contribue à capter la chaleur naturelle du soleil.

Ainsi, un bâtiment passif économise environ 90 % d'énergie pour le chauffage par rapport à un bâtiment traditionnel. Cela se traduit par une réduction significative des factures d'énergie tout en permettant un confort accru grâce à des températures intérieures homogènes et une qualité de l'air améliorée. Enfin l'empreinte environnementale est réduite grâce à la diminution des émissions de gaz à effet de serre.

LE PASSIF EN RÉNOVATION : UNE APPROCHE AMBITIEUSE



La rénovation passive, ou « passif rénovation », applique les principes des bâtiments passifs à des structures existantes. Bien que plus complexe que la construction neuve, elle permet de moderniser des bâtiments anciens tout en améliorant considérablement leur performance énergétique. Le passif rénovation atteint une performance énergétique proche du bâtiment passif neuf.

Adopter le standard passif représente un investissement initial plus élevé. Cependant, cet effort est rapidement amorti grâce aux économies d'énergie réalisées sur le long terme. De plus, cela contribue à la lutte contre le changement climatique et améliore la qualité de vie des occupants. L'ancienne école maternelle se prête bien à cette démarche grâce à son exposition et son infrastructure. Ce choix nous semblait particulièrement adapté à l'accueil de la petite enfance.



Image Machurey Groupe Architectes

LES LOGEMENTS COMMUNAUX : DÉMARCHE À SUIVRE

La commune dispose de plusieurs logements situés dans le village, allant du T1 au T4.

En complément, nous pouvons intervenir auprès des bailleurs sociaux **LogeGBM** et **Habitat25** lorsque l'un de leurs logements devient disponible sur notre territoire.

PROCÉDURE POUR CANDIDATER À CES LOGEMENTS :

1. Télécharger une demande de logement :

Scannez le QR Code suivant ou rendez-vous à l'adresse suivante pour obtenir votre Cerfa : www.demandelogementbourgognefranchecomte.fr



2. Remplir et transmettre le formulaire :

- o Imprimez le Cerfa.
- o Complétez-le soigneusement.
- o Envoyez-le à l'un des deux bailleurs sociaux mentionnés ci-dessus (**LogeGBM** ou **Habitat25**).

3. Fournir l'attestation d'enregistrement à la mairie :

Une fois votre demande enregistrée, transmettez l'attestation complète à la mairie.

4. Suivi de votre candidature :

Un élu vous contactera ensuite pour vous informer des logements disponibles à ce moment-là.

STEPH SERVICES.
ENTREPRISE DE MULTI-SERVICES
ET HOMME TOUTES MAINS
DEVIS GRATUIT - 50% CRÉDIT D'IMPÔT

Tel: 06 08 03 41 73
Email: cornu.stephan10@gmail.com
Adresse: 4 rue du pont des Margots,
25320 Montferrand-le-Château

Scannez pour découvrir
notre site web

Bruno Simon
06 18 01 83 53
eurl.ssb@gmail.com

SIMON STRUCTURE BOIS

Menuiserie - Charpente - Couverture - Zinguerie
- Terrasses - Bardages - Carports - Auvents -
Gardes-Corps - Bois - PVC - Aluminium

6 b rue du pré aux loups - 25320 Montferrand-le-Château

Thomas KAVAN
Electricité générale

Installation
Dépannage

ATK

📞 06.17.68.44.95
✉️ ATK.25720@gmail.com

VIANDES FRANÇAISES
CUISINE 100% MAISON
CIRCUITS COURTS
PASSION

Nommé
Maitre Restaurateur

03 81 88 12 39
www.restaurant-callahan.fr

Écoutez vos papilles !
21 RUE JOACHIM DU BELLAY, BESANCON

ENTRETIEN DES HAIES ET ARBRES PRIVÉS LE LONG DES TROTTOIRS ET VOIES COMMUNALES : RAPPEL DES RÈGLES EN VIGUEUR

Pour garantir la sécurité et le confort de tous les usagers de nos trottoirs et voies communales, il est essentiel que chacun veille à l'entretien des haies, arbustes et arbres situés en limite de propriété. Voici un rappel des règles en vigueur pour leur gestion :

POURQUOI ENTRETENIR VOS HAIES ET ARBRES ?

Les végétaux qui empiètent sur la voie publique peuvent :

- Gêner la circulation des piétons, en particulier des **personnes à mobilité réduite, des poussettes ou des enfants**.
- Réduire la visibilité des conducteurs et augmenter les risques d'accidents.
- Abîmer les infrastructures communales, comme les trottoirs et les éclairages publics.

QUELLES SONT VOS OBLIGATIONS ?

1. Taille régulière :

- Les haies doivent être taillées de manière à **ne pas dépasser** sur le trottoir ou la chaussée.
- Les branches d'arbres doivent être coupées pour maintenir une hauteur minimale de passage libre de **2 m au-dessus des trottoirs**.

2. Visibilité et sécurité :

- Veillez à ce que vos végétaux ne masquent pas les panneaux de signalisation, les lampadaires ou les intersections.
- Aucun obstacle ne doit gêner la vue des automobilistes, notamment au niveau des virages et des sorties de garages.

3. Gestion des déchets verts :

- Les résidus de coupe doivent être ramassés et ne peuvent en aucun cas être abandonnés sur la voie publique.
- Vous pouvez les déposer dans votre composteur ou les amener au centre de tri.



QUELS RISQUES EN CAS DE NON RESPECT ?

Si les règles ne sont pas respectées, la commune peut être contrainte d'intervenir pour effectuer les travaux nécessaires. Les frais engagés pourront alors être facturés au propriétaire concerné. De plus, en cas d'accident dû à un défaut d'entretien, votre responsabilité pourrait être engagée.

Un effort collectif pour une commune agréable !

En entretenant vos haies et arbres, vous contribuez à maintenir la sécurité et l'esthétique de notre commune. Nous vous remercions pour votre coopération.

LE P'TIT TONNEAU
Restaurant familial



Ouvert :
Tous les midis, du lundi au vendredi (menu du jour ou à la carte)
Le soir, du vendredi au samedi (à la carte)

Distributeur 24h/24 de tacos, burgers, paninis, kebabs, boissons

 Restaurant Le p'tit tonneau  09 62 62 88 53
 christellebertin2@wanadoo.fr  16 rue du centre,
25320 Boussières



**Kevin Bonnet -
Menuisier artisan à
Montferrand-le-Château**

Fenêtres, portes, volets, motorisations,
moustiquaires, dépannages ...

06-69-10-70-29

kma.fermetures@gmail.com



PLAN DE LUTTE REGIONAL

Frelon asiatique à pattes jaunes

Vespa velutina nigrithorax

Introduite en France en 2004, cette espèce s'est parfaitement acclimatée et menace la biodiversité et l'apiculture.

RECONNAISSANCE



NE PAS CONFONDRE !

Frelon asiatique à pattes jaunes (*Vespa velutina nigrithorax*)

- 1.7 à 3 cm
- Couleur foncée - **thorax noir, tête noire et face orangée, bout des pattes jaune, abdomen noir** avec une large bande orangée
- Vol rapide et agile
- Nid avec entrée latérale

Frelon d'Europe (*Vespa crabro*)

- 2.5 à 3.5 cm
- Couleur foncée - **thorax brun/roux, tête brune et face jaune, bout des pattes brun, abdomen jaune rayé de noir**
- Vol lourd
- Nid avec entrée située à l'extrémité inférieure

IMPACTS



Sur l'environnement

Le frelon asiatique à pattes jaunes est un prédateur d'insectes. Parmi ses proies, les abeilles : c'est un véritable fléau pour l'apiculture. En effet, ces prélèvements et le stress engendré peuvent entraîner la disparition de colonies dans un rucher. Plus globalement, il nuit à la biodiversité.



Sur l'Homme

Peu agressifs envers l'Homme, ils peuvent attaquer en grand nombre à proximité d'un nid (<5m). Comme tout hyménoptère, la piqûre, douloureuse, peut entraîner une réaction allergique. En cas de réaction prononcée, consultez un médecin en urgence.

SIGNALEMENT

En cas de suspicion, réalisez le signalement sur la plateforme [lefrelon.com](https://www.lefrelon.com)

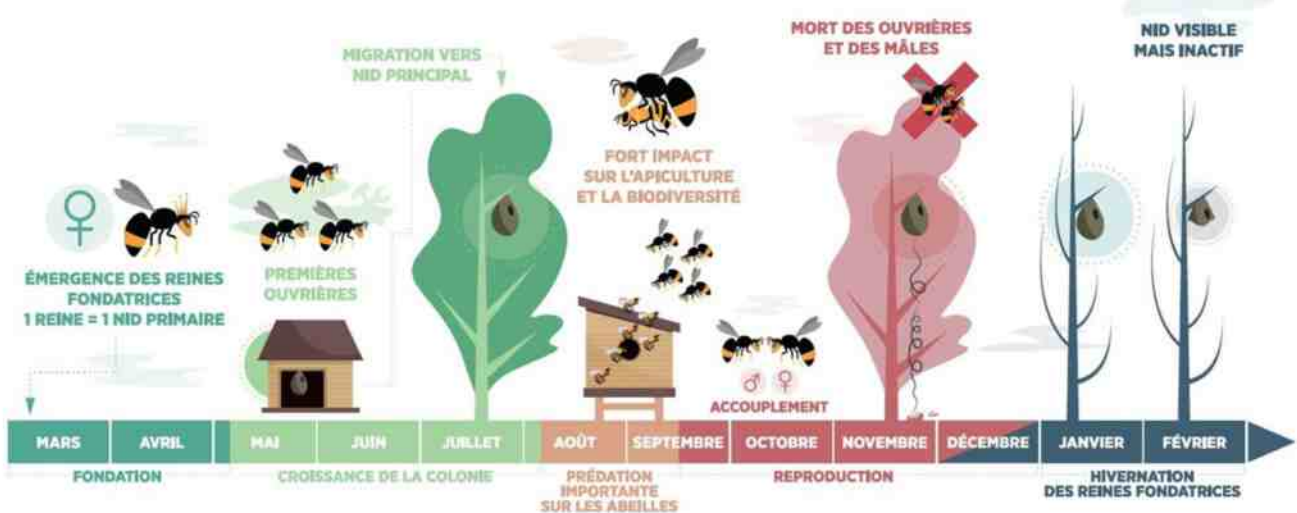


LeFrelon.



Il est dangereux de détruire un nid soi-même ! Pour la destruction, faites appel à une entreprise spécialisée.

CYCLE DE VIE



PLAN DE LUTTE REGIONAL

FREDON BFC et les GDSA départementaux se mobilisent pour organiser la lutte collective contre le frelon asiatique en région Bourgogne Franche-Comté.

Plusieurs leviers sont à mobiliser :

- **Détection précoce des nids primaires**

Il s'agit des premiers nids formés par les nouvelles reines de l'année. De petites tailles (d'une clémentine environ) avec une entrée située sur le bas, ils sont formés au printemps et ne contiennent que quelques individus. Ils peuvent être construits partout : abris de jardin, cabanes à oiseaux, boîtes aux lettres, sous-toiture, ou n'importe où dans la nature. Leur destruction peut être réalisée assez facilement, mécaniquement ou à l'aide d'un produit biocide autorisé.



utilisés, ceux-ci devront être particulièrement sélectifs et permettre d'éviter la noyade des insectes non cibles. Les pièges de type « bouteilles » sont à proscrire à cause de leur manque de sélectivité.



- **Signalement et destruction des nids secondaires**

Au cours de la saison, la colonie va migrer des nids primaires devenus trop petits pour aller construire des nids secondaires. De plus grosse taille, souvent placés plus haut dans les arbres, il faut signaler leur présence (lefreton.com) et faire détruire ces nids par une entreprise spécialisée (une liste pourra être transmise par les GDSA ou FREDON BFC).

- **Piégeage**

Si le piégeage des nouvelles reines au printemps peut apparaître comme une bonne idée, il faut garder en mémoire qu'un piégeage mal réalisé peut être extrêmement dommageable pour la biodiversité. A l'heure actuelle, ce piégeage ne fait pas partie des priorités à mettre en œuvre chez les particuliers et dans les collectivités. Dans le cas où des pièges seraient

COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE 2024

HONORER LE PASSÉ POUR CONSTRUIRE UN AVENIR DE PAIX



Encore une fois, la population montferrandaise aura répondu présent pour accompagner les élus et les anciens combattants lors des commémorations du 11 novembre. Petit retour sur la signification et l'importance de cette journée...

Le 11 novembre est une date marquante dans l'histoire de nombreuses nations, notamment en France, où elle est commémorée comme le Jour de l'Armistice. Ce jour symbolise la fin de la Première Guerre mondiale, qui a eu lieu en 1918, lorsque l'armistice a été signé entre les puissances alliées et l'Empire Allemand dans la forêt de Compiègne. Cette guerre, d'une violence inouïe, aura causé des millions de morts et blessés, et a profondément transformé le paysage géopolitique de l'époque. Le 11 novembre est donc bien plus qu'une simple date historique ; il représente un acte de mémoire et de reconnaissance envers ceux qui ont sacrifié leur vie pour défendre leur pays.

En France, le 11 novembre revêt une importance particulière, car le pays a été l'un des plus affectés par le conflit. Des millions de soldats français ont été mobilisés et un grand nombre d'entre eux ont perdu la vie, notamment dans des batailles aussi célèbres que Verdun et la Somme. C'est aussi un jour de souvenir pour les familles des soldats disparus, un moyen de perpétuer la mémoire des sacrifices consentis par les combattants. L'armistice de 1918 représente donc un retour à la paix après des années de guerre totale et de destructions massives.

Depuis cette date, chaque 11 novembre, des cérémonies commémoratives sont organisées à travers le pays, souvent présidées par des figures politiques et militaires. L'un des événements majeurs est la cérémonie sur la tombe du Soldat inconnu sous l'Arc de Triomphe à Paris. Le président de la République y dépose une gerbe de fleurs et ravive la flamme du souvenir. Ce geste symbolise l'hommage rendu à tous ceux qui ont perdu la vie pendant la guerre, mais aussi à tous les soldats anonymes qui ont donné leur vie pour la nation.

Au-delà de la France, le 11 novembre est célébré dans d'autres pays, notamment au Royaume-Uni, au Canada, en Australie et en Belgique, où il est aussi un jour de mémoire pour les victimes de la Première Guerre mondiale. Dans ces pays, la journée est souvent appelée "Jour du Souvenir" ou "Remembrance Day", et les citoyens observent une minute de silence à 11 heures, marquant le moment précis où l'armistice a été signé.

Aujourd'hui, la signification du 11 novembre va au-delà de la simple commémoration d'un conflit passé. Il s'agit d'un appel à la paix et à la réconciliation, un avertissement face à la guerre et une invitation à la réflexion sur la fragilité de la paix dans le monde. Alors que le monde connaît de nouvelles tensions géopolitiques et que la guerre gronde à l'Est, le 11 novembre rappelle que les conflits armés engendrent des souffrances incommensurables et qu'il est essentiel de maintenir vivante la mémoire des tragédies passées pour éviter qu'elles ne se répètent.

En définitive, le 11 novembre est un jour de recueillement, de respect et de transmission de la mémoire. C'est un moment où la nation rend hommage à ceux qui ont sacrifié leur vie, mais aussi où chacun de nous est invité à réfléchir à la paix et à l'importance de préserver la mémoire collective pour construire un avenir de solidarité et de réconciliation.



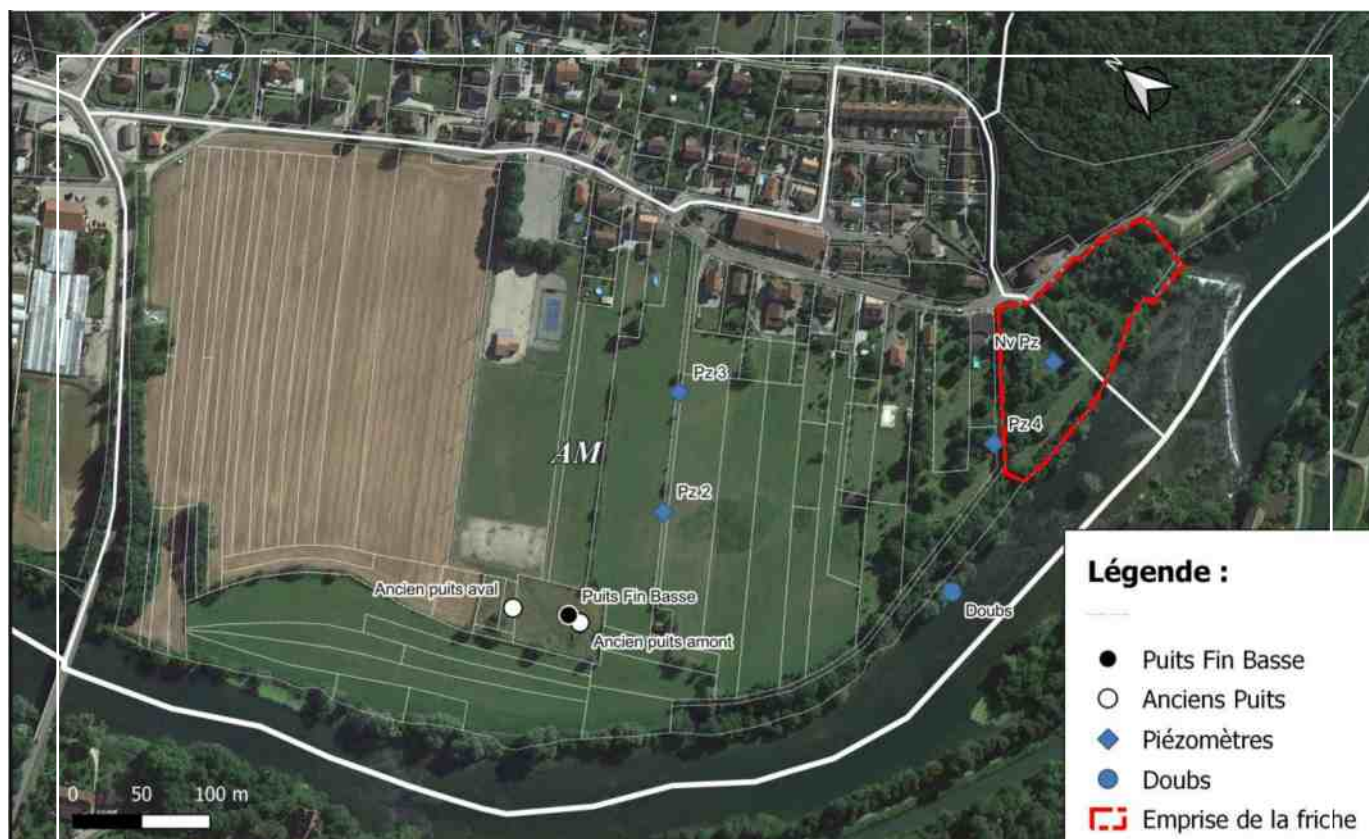
ÉTUDE EN COURS SUR LA RÉHABILITATION DU PUIITS DE CAPTAGE EN EAU POTABLE DE LA « FIN BASSE »

Grand Besançon Métropole (GBM) mène deux études complémentaires pour évaluer la faisabilité de la réhabilitation du puits de captage de la « Fin Basse » à Montferrand-le-Château. Mis à l'arrêt en 2008 en raison d'une pollution détectée aux solvants chlorés, ce puits représente une ressource précieuse dont la possibilité de remise en service nécessite d'analyser des travaux de dépollution et un traitement de l'eau adapté.

HISTORIQUE

Jusqu'en 2004, le syndicat des eaux de Grandfontaine exploitait deux puits pour alimenter environ 3 500 habitants. Cependant, des analyses ont révélé une concentration élevée de tétrachloroéthylène (PCE) dans le puits de la « Fin Basse » (140 µg/L, largement au-dessus de la limite réglementaire de 10 µg/L).

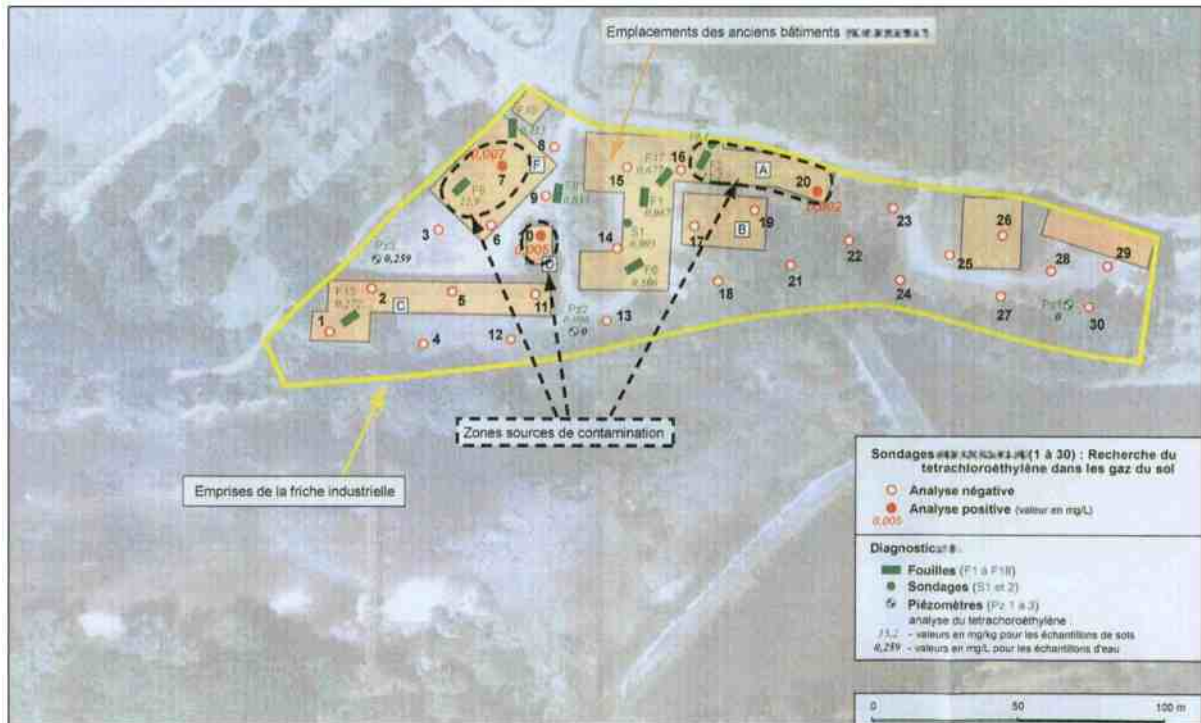
Une étude menée en 2005 a identifié une ancienne friche industrielle située 500 mètres en amont comme source de cette pollution. Plusieurs industries y étaient implantées, notamment une usine d'équarrissage, une casse automobile et une usine de blanchiment de textiles, toutes susceptibles d'avoir utilisé des solvants chlorés. Bien que ces activités aient cessé depuis longtemps, les sols sur lesquels elles se trouvaient pourraient toujours être pollués et contaminer la nappe.



Localisation des outils d'exploitation et de surveillance des ressources en eau souterraine sur la commune de Montferrand-le-Château

UN DOUBLE OBJECTIF : DÉPOLLUER LA FRICHE ET TESTER UN TRAITEMENT DE L'EAU

Face à ces enjeux, GBM a lancé deux études complémentaires. La première concerne la dépollution de la friche industrielle, avec pour objectif de déterminer l'étendue de la contamination et d'identifier les solutions adaptées pour sa réhabilitation. La seconde porte sur la mise en place d'un essai pilote afin de tester une unité de traitement temporaire de l'eau du puits de la « Fin Basse », en vue **d'une éventuelle remise en service**.



Localisation de la pollution sur la friche industrielle à Montferrand-le-Château selon l'étude de l'état de pollution réalisée en 2025

UN DOUBLE OBJECTIF : DÉPOLLUER LA FRICHE ET TESTER UN TRAITEMENT DE L'EAU

Étude de dépollution : identifier et traiter la pollution

L'étude de la friche industrielle repose sur plusieurs étapes :

- ✓ Installation d'un nouveau piézomètre pour surveiller l'évolution de la pollution.
- ✓ Réalisation de prélèvements dans la nappe phréatique, le Doubs et le puits de la « Fin Basse ».
- ✓ Analyse des polluants et modélisation de leur dispersion.
- ✓ Proposition de solutions pour la réhabilitation du site.

Cette étude s'étendra sur environ 18 mois et fournira des recommandations pour la réduction de l'impact environnemental du site.

Essai pilote : tester un traitement temporaire du puits

Parallèlement, GBM mène une étude pilote visant à tester une unité de traitement provisoire sur le puits de la « Fin Basse » afin d'évaluer les techniques les plus efficaces pour purifier l'eau.

Les principales étapes de cette étude incluent :

- ✓ Purge du puits pour obtenir des échantillons représentatifs.

- ✓ Mise en place d'un système expérimental de traitement de l'eau.
- ✓ Prélèvements hebdomadaires sur une durée de 2 à 3 mois.
- ✓ Analyse des performances du traitement et préconisations pour une unité de traitement temporaire à grande échelle.

VERS UNE GESTION DURABLE DE LA RESSOURCE EN EAU

Depuis l'arrêt du puits, une interconnexion avec le Syndicat Intercommunal des Eaux du Val de l'Ognon permet d'assurer l'alimentation en eau potable des communes concernées. Toutefois, face aux tensions croissantes sur la ressource, notamment liées au changement climatique, la possibilité de réhabiliter le puits de la « Fin Basse » représente une solution précieuse pour sécuriser l'approvisionnement en eau.

Ces études, qui allient analyse de la pollution et solutions de traitement, permettront de déterminer les actions à mettre en œuvre pour une éventuelle remise en service de cette ressource. GBM poursuivra ses investigations et tiendra les habitants informés des avancées du projet.

DÉVELOPPEMENT DES PÔLES DE MOBILITÉ SUR LE TERRITOIRE DE GBM



Dans le cadre de son **Plan de Mobilité**, Grand Besançon Métropole (GBM) s'engage à renforcer l'intermodalité et à encourager le report modal vers des alternatives à la voiture individuelle. L'objectif est de favoriser des déplacements plus écologiques et économiques en améliorant et en sécurisant les infrastructures dédiées aux autres modes de transport. Cette initiative s'inscrit dans une volonté de réduction des émissions de gaz à effet de serre et d'amélioration des conditions de déplacement sur l'ensemble du territoire.

Pour atteindre cet objectif, GBM poursuit le déploiement de son réseau de pôles de mobilité. Ces pôles, qu'ils soient liés

ou non à une halte ferroviaire, permettent d'optimiser et de structurer l'offre de transport en un même lieu.

À Montferrand-le-Château, un projet est en cours autour de la **halte ferroviaire** afin de rendre l'offre de mobilité plus accessible et mieux organisée.

Cette démarche s'est déjà traduite par la création de pôles de mobilité à Saint-Vit en 2023 et à Saône en 2024. Actuellement, les travaux se poursuivent à Roche-lez-Beaupré, tandis que des études préliminaires sont en cours pour Devecey.

LES FUTURS AMÉNAGEMENTS DE LA HALTE FERROVIAIRE DE MONTFERRAND-LE-CHÂTEAU

Pour améliorer les conditions de mobilité autour de la halte ferroviaire de Montferrand-le-Château, plusieurs aménagements sont prévus :

- Une meilleure organisation et identification des **places de stationnement**,
- La mise en place d'un **parking à vélos sécurisé**,
- Une amélioration de la **signalisation** aux abords de la halte.

Ce projet, mené en collaboration avec le conseil municipal de Montferrand-le-Château, sera bientôt en phase d'étude. Les travaux devraient débuter d'ici la fin de l'année 2025 ou au début de l'année 2026.

GBM assurera la maîtrise d'ouvrage de ces aménagements, réaffirmant ainsi son engagement pour une mobilité plus durable et mieux adaptée aux besoins des habitants.



Vous êtes à 12 min de la gare Besançon Viotte en TER Mobigo

Montferrand-Thoraise > Besançon-Viotte
Horaires en heures de pointe* :

| Aller | Retour |
|--------|---------|
| 6 h 58 | 17 h 26 |
| 7 h 28 | 18 h 20 |
| 8 h 29 | 19 h 00 |

Vous êtes salarié(e) ?
Avec votre abonnement Ginko, voyagez aussi en TER Mobigo sans supplément dans le Grand Besançon entre 11€ et 22€/mois** !

*Horaires valables jusqu'au 13 décembre 2025, donnés à titre indicatif
**Prix calculé sur la base du Pass Abonnement Sésame mensuel de 43,5€, déduction faite de la prise en charge de 50% par votre employeur et jusqu'à 75% dans le public.



ginko.voyage



viamobigo.fr



FESTIVAL OUTDOOR GRANDES HEURES NATURE



NOUVEAUTÉ 2025 : UN CHALLENGE DES COMMUNES, QUI REPRÉSENTERA MONTFERRAND-LE-CHÂTEAU ?

L'ambition 2025 du Festival Outdoor Grandes Heures Nature est de mobiliser les habitants de toutes les communes du Grand Besançon autour d'un défi sportif et convivial. Cette année, un challenge des communes est lancé et Montferrand-le-Château est en quête de son équipe représentative !

L'épreuve phare : l'EKIDEN

L'Ekiden, c'est le marathon relais, soit **42.195 km**, qui se court **par équipe de 6 personnes**. En 2024, la course réunissait 1500 personnes, et l'édition 2025 promet encore plus d'enthousiasme !



Pour ce challenge des communes, 1 équipe c'est :

3 hommes / 3 femmes

De + 16 ans

Résidents de Montferrand-le-Château

Les inscriptions sont ouvertes du **13 février au 12 avril 2025**. Bonne nouvelle : l'inscription est **gratuite** pour l'équipe qui représentera la commune !

Comment s'inscrire ?

1. Former une équipe et remplir le coupon disponible sur le site internet de la mairie
2. Déposer la candidature auprès de la mairie
3. Validation de la candidature : une seule équipe sélectionnée pour représenter Montferrand-le-Château (coupon signé et tamponné par la mairie)
4. L'équipe lauréate transmet le coupon signé à : equipeghn@grandbesancon.fr

A vous de jouer !

Montez votre équipe, entraînez-vous et préparez-vous à vivre une expérience inoubliable ! Ce marathon relais est l'occasion parfaite de courir dans une ambiance conviviale et de porter haut les couleurs de Montferrand-le-Château !

Rejoignez le Challenge des Communes et devenez les ambassadeurs de notre commune !

[c_fit_coaching](https://www.instagram.com/c_fit_coaching)
[c_fit_coaching](https://www.tiktok.com/@c_fit_coaching)
c-fit@c-fitness.fr
07-81-91-57-91
<http://c-fitness.fr>
Besançon et ses alentours

AGG PEINTURE
Entreprise individuelle

Guillemin Anthony
Placo- Platrerie- Peinture
0628540930
Aggpeinture@gmail.com

CULTURE 2024

LE DENTIER DE MÉMÉ : DU RIRE, DU RIRE, DU RIRE... ET DES TALENTS

Les 14 et 15 septembre dernier, la commune a accueilli la **troupe de théâtre amateur CARROUSEL** d'Osselle-Routelle pour deux représentations de la pièce "Le dentier de mémé". Cette pièce comique, écrite par Alain Cuche et mise en scène par Élisabeth Cuche, a embarqué les spectatrices et les spectateurs qui ont immédiatement été séduits par des personnages savamment interprétés, attachants et tellement drôles. Du théâtre comme on l'aime, populaire, accessible, dans une ambiance détendue. Un énorme succès pour les deux représentations du week end ! Merci à toute la troupe. Spéciale dédicace au jardinier fou qui se reconnaîtra...



OCTOBRE ROSE 2024

UNE EXPOSITION PHOTO POUR LUTTER ENSEMBLE CONTRE LE CANCER DU SEIN

Le dimanche 13 octobre 2024, la salle des fêtes de Montferrand-le-Château s'est parée de rose pour soutenir la cause.

L'association OncoDoubs était présente avec deux bénévoles qui ont proposé une grande variété de plantes et d'articles fait-main aux couleurs de la manifestation.

OncoDoubs œuvre tout au long de l'année pour améliorer la vie des femmes en cours de traitement, notamment en veillant à leur bien-être pendant la chimiothérapie dans les établissements hospitaliers du Doubs et du Jura. En 2024, ce sont ainsi plus de 340 patientes (ou patients) qui ont bénéficié chaque semaine de soins de supports effectués par 15 prestataires dans les établissements hospitaliers de Franche-Comté (soins socio-esthétiques, hypnose, massages de douceur, séances d'activité physique adaptée ou encore boîte adaptée).

Un grand merci à cette association, et une pensée à toutes les femmes qui se battent contre la maladie.



Des œuvres originales pour célébrer la vie

Femmes, fleurs, paysages, ou animaux sous l'objectif de cinq photographes locaux et du club photo l'œil de Lynx de Baume-les-Dames ont été exposés pour le plus grand plaisir des visiteurs.

Les auteurs de ces œuvres photographiques nous ont partagé toute leur sensibilité et leur créativité à travers leurs objectifs. Ils ont capturé des instants de vie, des émotions, des espoirs... Des émotions notamment très présentes sur les portraits de femmes, présentés par l'association l'œil de Lynx.



Mille mercis aux artistes pour la grande diversité de styles, la qualité et l'originalité des œuvres présentées. Les visiteurs ont été conquis !



Un défi photo relevé avec brio

En octobre, on (r)ose un défi photo, tels étaient les termes pour mettre à contribution les Montferrandaises et Montferrandais. Le principe était simple : immortaliser à travers son objectif un paysage, une fleur, un objet ... peu importe, l'unique condition étant une note de rose, symbole de cette cause. Les clichés reçus ont été d'une diversité et d'une créativité remarquables, témoignant de l'engagement de chacun.

Nous tenons à remercier chaleureusement toutes les participantes et tous les participants qui ont répondu présent à ce défi, et à féliciter le gagnant : Jérémie Sahler.



Une prochaine édition en cours de préparation
Une prochaine exposition se prépare...

LE MARCHÉ DES 4 VILLAGES

UNE NOUVELLE ANNÉE DE CONVIVIALITÉ ET DE PARTAGE

C'est avec grand plaisir que nous entamons la 4^{ème} année du **Marché des 4 Villages**, un événement incontournable qui réunit les communes de Boussières, Montferrand-le-Château, Thoraise et Grandfontaine. Ce marché se déroule chaque **1er vendredi du mois**, de 17h30 à 21h, à tour de rôle dans l'une des quatre communes.

Un Marché Diversifié et Festif - Comme chaque année, producteurs locaux et artisans, alimentaires ou non alimentaires, vous proposent une grande variété de produits de qualité. Votre présence et votre soutien sont plus que jamais essentiels pour les encourager et les aider dans le contexte économique actuel.

Ce n'est pas tout ! Le marché s'accompagne également d'animations, de spectacles, de concerts et de nombreuses activités pour petits et grands.



Un Engagement Solidaire - Le Marché des 4 Villages, c'est aussi un espace de solidarité. Les éditions passées ont permis de soutenir des initiatives telles que le Téléthon, Octobre Rose, des projets d'élèves en médecine, ou encore des actions en faveur de l'Ukraine. Une belle manière d'allier plaisir et entraide !

Un Projet Collectif et Solidaire - Le Marché des 4 Villages est porté par un collectif d'élus de chaque commune, animé par une volonté commune de faire vivre nos villages et de soutenir le dynamisme local. Chaque village, même lorsqu'il n'accueille pas le marché, reste solidaire et participe activement à la réussite de l'événement. Cette collaboration intercommunale est le symbole d'une belle unité et d'une entraide entre nos territoires.

Venez Nombreux ! Ce marché est l'occasion idéale pour consommer local, découvrir des produits uniques et faire vivre nos villages. Nous vous attendons nombreux pour partager ces instants chaleureux et festifs !

**À vos agendas, et rendez-vous au Marché des 4 Villages !
Le prochain à Montferrand-le-Château : le 6 juin !**



**BOUSSIÈRES GRANDFONTAINE
MONTFERRAND-LE-CHÂTEAU THORAISE**

Marché des 4 villages

PRODUCTEURS ET ARTISANS



1er VENDREDI du mois

17h30 – 21h

• PROGRAMME 2025 •

| | | | |
|------------------|------------------------|--------------------|------------------------|
| 4 avril | Boussières | 1er août | Boussières |
| 2 mai | Thoraise | 5 septembre | Thoraise |
| 6 juin | Montferrand-le-Château | 3 octobre | Montferrand-le-Château |
| 4 juillet | Grandfontaine | 5 décembre | Grandfontaine |



A tour de rôle dans chaque commune



LES MANIFESTATIONS 2025 ORGANISÉES PAR LA COMMISSION CULTURE DE VOTRE MUNICIPALITÉ

22 FÉVRIER 2025, THÉÂTRE, SALLE DES FÊTES

Courbet ou le bruissement du monde

Résumé :

Peu de temps avant sa mort, exilé en Suisse, le peintre Gustave Courbet reçoit la visite d'une amie à qui il livre ses confidences. Il ne regrette rien de ses engagements qui l'ont conduit en peinture comme en politique à affirmer l'indépendance absolue de l'artiste créateur. Plusieurs années plus tard, visitant la maison de l'exilé, Joanna Hiffernan, qui fut le modèle et la maîtresse de Courbet, évoque ce qui l'a amenée à redécouvrir l'œuvre du peintre natif d'Ornans dont elle mesure la place singulière dans l'histoire de la peinture, en particulier à travers des tableaux comme L'Origine du monde, La Fileuse endormie, L'Enterrement à Ornans, L'Atelier du peintre, Une Après-dînée à Ornans...

12 & 13 AVRIL 2025, EXPOSITION PEINTURE, SALLE DES FÊTES



21 JUIN 2025,
MLC FÊTE LA MUSIQUE !

**Soirée Rock avec le groupe Elixir
à partir de 19H30**

Cour de l'ancienne école primaire, pique-nique possible
(repli salle des fêtes en cas de mauvais temps : on croise
les doigts !!)

Apéritif, Food Truck, buvette

**THÉÂTRE DE
LA CLAIRIÈRE**



COURBET
ou
Le bruissement du monde
Lecture-spectacle



Samedi 22 février 2025

20h30

**Salle des fêtes de
Montferrand-le-Château**



**M
LC** Montferrand-
le-Château
La Commission Culture

19 AOÛT 2025, LES MARDIS DES RIVES, STADE



On réserve sa soirée ! animations, restauration et buvette

Bénévoles bienvenu.e.s (se faire connaître en mairie)



30 AOÛT 2025, CINÉMA PLEIN AIR, STADE



20h00 : venez pique-niquer sur l'herbe en famille ou entre amis, en attendant le film !
Apportez transats, petite laine et casse-croûte !
Attention : Moustiques non autorisés / Food truck à disposition !!

21h00 : projection grand écran.



POUR LA RENTRÉE...

☞ le désormais traditionnel forum des associations, le 6 septembre 2025 à la salle des fêtes

☞ une nouvelle action solidaire pour octobre rose

Et d'autres manifestations en vue ! Et vos idées sont les bienvenues...

N'hésitez pas à nous contacter pour nous suggérer des idées de manifestations :

Isabelle : ijacquino@montferrand-le-chateau.fr

Séverine : sequoyhutin@montferrand-le-chateau.fr

Retrouvez les infos sur panneau pocket et la page Facebook de la mairie

RETOUR SUR LA RENCONTRE PUBLIQUE AVEC L'AUTEURE NOUR MALOWÉ À LA BIBLIOTHÈQUE

LE FESTIVAL "LIVRES DANS LA BOUCLE" À MONTFERRAND-LE-CHÂTEAU



La Bibliothèque municipale Victor Hugo de Montferrand-le-Château a accueilli la romancière **Nour MALOWÉ** le samedi 21 septembre 2024 pour une rencontre avec le public dans le cadre du festival "Livres dans la boucle" organisé par Grand Besançon Métropole. Elle présentait son roman *Le printemps reviendra*, des éditions Récamier. La rencontre était suivie d'une séance de dédicaces et d'un moment convivial permettant de prolonger les conversations tout en grignotant.

Après **Éric LIBERGE** en 2018 (BD), **Yannick GRANNEC** en 2019 (roman), et **Sylvain REPOS** en 2023 (BD), cette année Nour MALOWÉ a captivé un public particulièrement impliqué, comme en attestent les échanges enthousiastes entre l'auteure et une large partie de l'assistance.

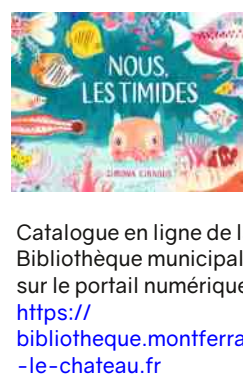
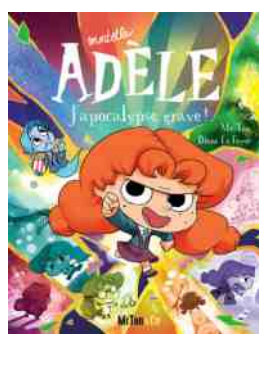
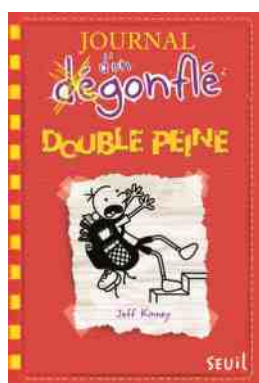
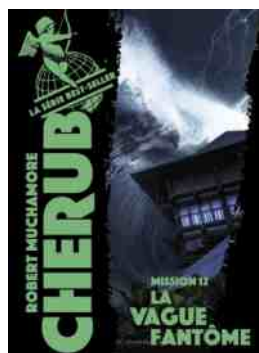
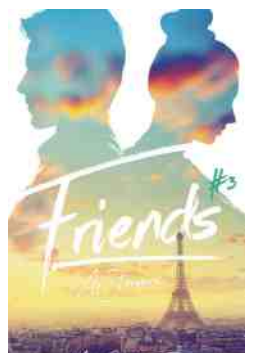
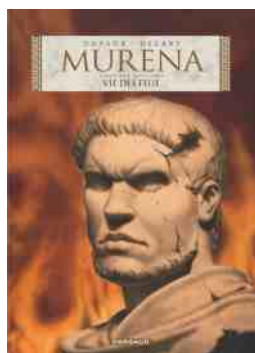
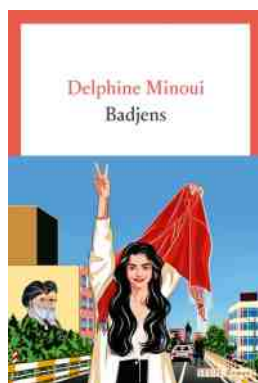
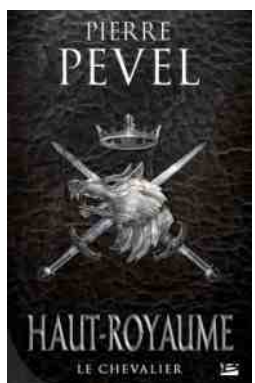
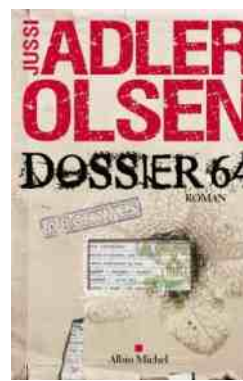
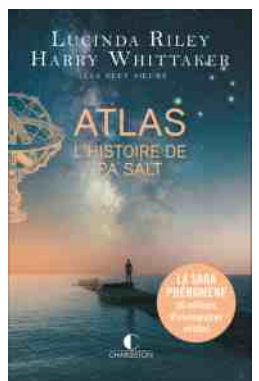
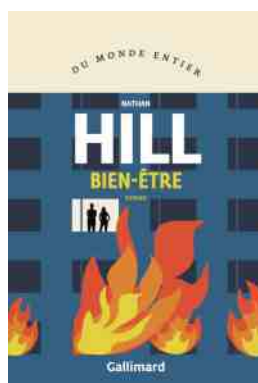
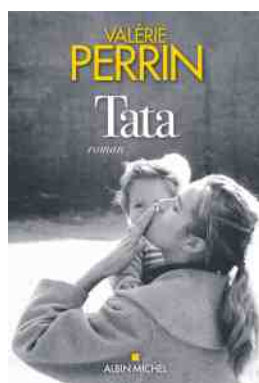
En effet, Nour MALOWÉ a l'art d'aborder les thèmes graves de son roman avec une délicatesse qui permet à un large public d'entrer dans son récit et de partager la passion pour son travail littéraire.

Grand Besançon Métropole associe les bibliothèques communales au festival "Livres dans la boucle" afin de faire rayonner cet événement dans les territoires en favorisant l'accès à la culture pour tous grâce aux services de lecture publique de proximité.

Gageons que les Montferrandais auront à nouveau la chance d'accueillir en 2025 l'un des auteurs d'envergure nationale et internationale qui participent à ce festival majeur de la rentrée littéraire.



QUELQUES NOUVEAUTÉS DE LA BIBLIOTHÈQUE



Catalogue en ligne de la Bibliothèque municipale sur le portail numérique : <https://bibliotheque.montferrand-le-chateau.fr>

BIBLIOTHÈQUE : ENQUÊTE LECTURE PUBLIQUE



LA MUNICIPALITÉ ORGANISE UNE ENQUÊTE DESTINÉE À TOUTES ET TOUS, QUE VOUS SOYEZ ABONNÉS OU NON À LA BIBLIOTHÈQUE, QUE VOUS RÉSIDIEZ OU NON À MONTFERRAND-LE-CHÂTEAU.

Afin de mieux répondre à vos besoins, vos réponses à ce questionnaire sont précieuses.

Pour participer vous pouvez remplir le questionnaire à la Bibliothèque où une urne est prévue à cet effet, ou vous pouvez vous rendre sur le site Internet de la commune ou sur le portail numérique de la Bibliothèque où vous trouverez le lien vers le questionnaire.

<https://www.montferrand-le-chateau.fr/>

<https://bibliotheque.montferrand-le-chateau.fr/>

Vous pouvez flasher ce code QR afin de trouver le lien :



Merci de votre participation !

Gaël à votre domicile

PETERSEN Gaël
Accompagnement à domicile





📍 3 rue du Pont des Margots
25320 Montferrand le Château

☎ 06 21 15 21 16

✉ gaelavotredomicile@gmail.com

SIRET : 905173605 00015

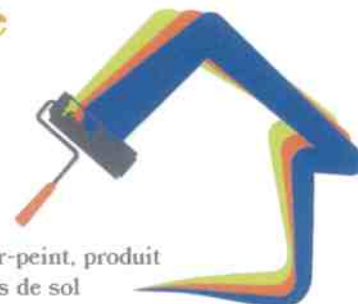
RM Peinture

NEUF &
RENOVATION

Peinture intérieur, papier-peint, produit
déco, revêtements de sol

06 31 02 51 14

rmpeinture25@gmail.com





SAFTI

Florent MATHIEU
Conseiller indépendant en immobilier

06 85 34 94 05
florent.mathieu@safti.fr

Agent commercial agissant pour le compte du réseau immobilier SAFTI.
N° 898 921 002 - RSAC de BESANCON

www.safti.fr

JCRACING

VÉHICULES

NEUFS
&
OCCASIONS



 09 54 02 55 01
06 77 57 45 60

1, Imp des Chormottes Z.A. - 25410 Velesmes-Essarts
www.jcracing.fr Mail : jcracing@laposte.net

INCIVILITÉS AUX ABORDS DE L'ÉCOLE

SOYONS RESPONSABLES POUR LA SÉCURITÉ DE TOUS

Aux heures d'entrée et de sortie des élèves, la rue de la Mairie, côté portail de l'école, est particulièrement fréquentée. Malheureusement, nous constatons trop régulièrement des incivilités mettant en danger la sécurité des enfants, des familles et des usagers.

Parmi les comportements observés, deux problèmes majeurs sont récurrents :

- **La vitesse excessive** : Il est essentiel de ralentir aux abords de l'école pour protéger les usagers les plus vulnérables.
- **Le stationnement inapproprié** : Certains véhicules sont stationnés à cheval sur le trottoir, rendant la circulation difficile, voire dangereuse, pour les enfants, les poussettes et les familles. Ce type de stationnement empêche également le bus scolaire de manœuvrer correctement.

Nous rappelons que ces zones doivent rester sécurisées pour permettre à chacun de se déplacer sereinement.

AGISSONS ENSEMBLE POUR LA SÉCURITÉ

- Respectez les **zones de stationnement autorisées**.
- Circulez à **vitesse réduite** aux abords de l'école.
- Soyez attentifs à la présence des enfants et des familles.

En cas de non-respect de ces consignes, la gendarmerie pourra intervenir et, si nécessaire, verbaliser les contrevenants.

La sécurité de nos enfants est l'affaire de tous : adoptons des comportements responsables. Merci à chacun de contribuer à un environnement sûr et agréable aux abords de l'école.



PÉRISCOLAIRE À MONTFERRAND-LE-CHÂTEAU

RETOUR SUR DEUX AXES FORTS DE L'ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025

A la découverte des sports : une soirée handball réussie pour les enfants



Dans le cadre d'une année 2024 placée sous le signe de l'**Olympisme**, nous avons lancé une initiative proposant aux familles des soirées ayant pour thème « **les découvertes sportives** ». L'objectif est d'emmener les enfants assister à des matchs variés au Palais des Sports de Besançon.

La première soirée s'est tenue le 22 novembre de 19h30 à 22h30, avec un match de handball masculin du GBDH (Grand Besançon Doubs Handball). La soirée fut une réussite avec 52 participants : 30 enfants, 12 parents et 10 animateurs pour l'encadrement.

Au programme de la soirée, un départ en bus depuis l'école de la Gare à 19h30, une arrivée sur place à 20h00 puis un début du match à 20h30. Installés dans les tribunes, les participants ont également pu profiter d'une boisson offerte. Le match s'est terminé à 21h15 et le retour à Montferrand le Château s'est effectué aux alentours de 22h30.

Fort de ce succès, le projet sera bien évidemment reconduit. Pour la prochaine sortie, nous irons voir un match de l'équipe féminine de Handball. Et à l'avenir, nous explorerons également d'autres disciplines comme le basket ou d'autres sports émergents.

Lutte contre le harcèlement et le cyberharcèlement à l'école : Formation des animateurs au programme PHARE

La thématique du projet pédagogique de l'année 2024-2025 s'intitule « **Améliorer le climat et lutter face au harcèlement au sein des établissements périscolaires et extra-scolaires** ».

Une des principales actions a été la formation du directeur et de 2 animatrices au dispositif PHARE. Ce programme de lutte contre le harcèlement à l'école est un plan global de prévention et de traitement des situations de harcèlement (déjà mis en place par les enseignants de l'école de la Gare).

L'objectif est donc que les 3 animateurs formés puissent sensibiliser le reste de l'équipe au sujet du harcèlement scolaire, et de pouvoir les aider à gérer les problèmes entre enfants avant qu'ils deviennent des situations sous forme plus grave.

Un projet en lien avec l'équipe enseignante est d'ores et déjà en place au sein du groupe scolaire en lien avec cette thématique.



Micro-crèche La souris verte

1 rue Chenassard
25320 MONTFERRAND LE CHATEAU
03.81.51.74.15
mc.lasourisverte@famillesrurales.org



Accueil

Possibilité d'accueil simultané de 9 enfants de 2 mois 1/2 à 6 ans.

Ouverture du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30. 5 semaines de fermeture annuelles.

Accueil en priorité des enfants de Montferrand le château, Grandfontaine et Osselle-Routelle

Pour les familles qui s'engagent à confier leur(s) enfant(s) régulièrement (besoins connus à l'avance et récurrents), un contrat d'accueil individualisé sera signé entre les parents et la directrice de la structure. Possibilité d'accueillir des familles avec un contrat fluctuant (besoins évoluant tous les mois).

Les familles qui désirent confier leur enfant occasionnellement pourront le faire en fonction des places qui restent disponibles. Un dossier d'inscription devra néanmoins être rempli.

Types d'accueil

Modalités d'inscription

Les familles qui désirent inscrire leur(s) enfant(s) à la structure doivent remplir un dossier de préinscription (à demander par téléphone ou par mail).

Aucune condition d'activité professionnelle des parents ne peut être demandée.

Aucune condition de fréquentation minimale ne peut être prise en compte et la priorité n'est pas donnée en fonction du nombre d'heures d'accueil demandées par la famille

Les critères de priorité sont définis et consultables sur le règlement de fonctionnement de la structure.

Si une place est proposée à l'enfant, elle sera définitivement réservée à réception d'un chèque d'arrhes d'un montant équivalent au paiement d'un mois de garde.

- ◆ L'enfant se retrouve au sein d'un petit groupe dans lequel il peut jouer en toute tranquillité.
- ◆ Il évolue dans un espace complètement adapté à l'accueil des jeunes enfants où tout a été pensé pour son éveil, son confort et sa sécurité.
- ◆ Des jeux à sa disposition et des ateliers vont favoriser son éveil et sa socialisation.

Atouts pour les enfants

Atouts pour les parents

- ◆ Une équipe pluridisciplinaire de professionnelles de la petite enfance, recrutée en respectant les diplômes et l'expérience demandés en crèche, prend en charge les enfants.
- ◆ Le travail de l'équipe est guidé par un projet éducatif présenté aux parents.
- ◆ Le personnel malade ou absent est remplacé immédiatement.
- ◆ Le personnel est attentif à la communication quotidienne avec les parents.

Pour l'accueil régulier, la facturation est établie sur la base d'une mensualisation, prenant en compte les revenus du foyer fiscal de la famille, le nombre d'enfants à charge et le nombre d'heures de garde (PSU).

Pour l'accueil occasionnel, la facturation se fait sur le nombre d'heures réalisées.

Coût

Le tarif est fonction des ressources de la famille et suit le barème national de la CAF.

Il varie de 0.47 € à 4,43€ de l'heure (couches et repas compris).

Les parents peuvent déclarer les frais de garde sur leur déclaration d'impôts pour un crédit d'impôt.

(+ d'infos sur le site www.impot.gouv.fr)

COMITÉ DES FÊTES

MANIFESTATIONS 2025

LOTO : 15 mars

Ouverture des portes à 19 h, début des jeux à 20 h précises

REPAS GRENOUILLES AVEC APRES MIDI DANSANT : 22 mars

Au restaurant « les jardins gourmands » à PESMES, bulletin d'inscription à télécharger sur le site de la mairie

EXPOSITION PEINTURE : 12 et 13 avril

VIDE-GRENIER : 15 juin

EXPOSITION ARTISANALE : 18 et 19 octobre

BOURSE AUX JOUETS : 16 novembre

Des informations paraîtront en temps voulu sur le site de la mairie et le bulletin communal.



JEUNESSE ET CULTURE

JEUNESSE ET CULTURE VOUS PRÉSENTE SES DIFFÉRENTES ACTIVITÉS

- Atelier informatique le mardi soir
- Atelier créatif le Vendredi 1 fois par mois
- Atelier Couture le vendredi 1 fois par mois
- Danse Country et en Ligne le jeudi soir
- Tennis de Table le mercredi soir
- Aide aux démarches numérique le samedi matin sur rendez-vous

Nous organisons également nos Portes Ouvertes en septembre.

Plusieurs fois dans l'année nous organisons sur une journée généralement le samedi, des démonstrations de machine laser, machine de découpe, impression 3D, pose de vinyle, Flex avec presse à chaud. Sous forme d'atelier, vous pouvez ainsi apprendre à réaliser des créations personnalisées.



Pour tous renseignements vous pouvez nous joindre :

Mail : clubinfo25320@gmail.com

Facebook : [clubInfo Montferrandlechateau](https://www.facebook.com/clubInfoMontferrandlechateau)

Téléphone : 06 60 85 4279



Un grand merci à tous pour votre présence lors du marché des 4 villages spécial Noël ! Nous avons passé un merveilleux moment à vos côtés sur notre stand de vin chaud et de jus de pomme chaud. Nous vous remercions également pour vos achats de sapins et de miel !

NOS PROCHAINES ACTIONS :

- **Loto des enfants**

Dimanche 12 janvier 2025

Nous organisons notre tout premier loto spécial enfants ! L'intégralité des bénéfices sera reversée à l'école pour financer le voyage scolaire de deux classes à Paris en mars 2025. Ce loto est ouvert aux enfants et à leurs familles.

- **Bourse de puériculture**

Week-end des 8 et 9 mars 2025

De 8h30 à 12h30

Salle des fêtes de Montferrand-le-Château

La préinscription est obligatoire par mail.

Retrouvez toutes les informations sur le site Internet de la mairie.

- **Vide-dressing**

Samedi 5 avril 2025

De 9h00 à 17h00

Salle des fêtes de Montferrand-le-Château

Les modalités d'inscription seront disponibles auprès de la mairie et sur nos réseaux sociaux.

- **Ventes de printemps**

Ces ventes sont encore en cours d'organisation. Nous vous tiendrons informés en distribuant des flyers dans les boîtes aux lettres des villages et via les réseaux sociaux de la mairie et de l'APE.



- **Mardi des Rives à Montferrand**

Nous espérons participer une nouvelle fois cette année avec notre célèbre stand de crêpes ! Une soirée festive à ne pas manquer.

Merci pour votre soutien !

Grâce aux bénéfices récoltés par l'APE, nous pouvons contribuer aux sorties scolaires, soutenir divers projets éducatifs, et organiser une belle fête de fin d'année pour les familles.

Suivez-nous sur Facebook :
APE Montferrand-le-Château/Thoraïse pour rester informés de nos actions !



Associativement vôtre,
L'équipe de l'APE

BOURSE
AUX JOUETS,
VÊTEMENTS ET
PUERICULTURE

SAMEDI 8 & DIMANCHE 9 MARS

De 8h30 à 12h30

SALLE DES FÊTES
MONTFERRAND-LE-CHÂTEAU

BUVETTE
SUR PLACE

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES
 Montferrand Le Château - Thoraise

RENSEIGNEMENTS :

ape.montferrand_thoraise@yahoo.com

Ou 06.99.38.69.24

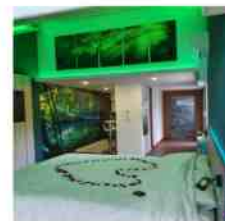
Création **Déco & éno**
R projet-bat

Un seul interlocuteur
 pour tous vos travaux
 intérieurs et extérieurs.

Rodolphe Boucon
06.30.99.95.17
rprojetbat@gmail.com

GÎTE de LUXE climatisé avec SPA

50 rue de Besançon
 25320 Montferrand Le Château



LOCATION JOURNALIÈRE 170 euros
 Tel 06 56 70 34 95
 Site : <https://lesclefsduparadis.fr>

ACTUALITÉS CHEZ AMUSO MUSIQUE !

Ce début d'année 2025 est encore bien rempli de notre côté.

Pour commencer, nous organisons une après-midi galette des rois en musique le 26 janvier à la salle polyvalente d'Avanne à 15h.

Ensuite en février, nous vous proposons notre pause musicale mensuelle le 12 février à 19h au 56 rue de Dole, et un stage des « Vacances en Zik' » ! Il se déroulera du 24 au 27 février et sera sur le thème « Musique et pirates » !

Pour en savoir plus sur nos différents stages, retrouvez-nous sur notre chaîne YouTube : Amuso Musique. Les dates et modalités des stages sont également disponibles sur notre site internet : Amuso.fr.

Pour animer votre mois de mars, nous vous proposons deux événements, le premier sera notre pause musicale mensuelle le 18 mars à 19h au 56 rue de Dole, et le second sera notre repas-concert le 22 mars à la salle des fêtes de

Chemaudin. À partir de 18h, vous pourrez profiter d'un apéritif musical animé par nos professeurs, suivi d'un dîner-concert pour clôturer la soirée en beauté. Au menu, des boîtes chaudes franc-comtoises.

En avril, ne manquez pas notre pause musicale mensuelle le 14 à 19h. Ce moment convivial sera l'occasion pour nos élèves de dévoiler les oeuvres sur lesquelles ils ont travaillé tout au long de leur formation.

Nous avons le plaisir de proposer encore un stage des "Vacances en Zik" pendant les vacances scolaires. Celui-ci se déroulera sur 4 jours, du 22 au 25 avril et sera sur le thème « Musique et danse » !

Nous vous invitons également à la pause musicale du 21 mai à 19h au 56 rue de Dole, où nos élèves auront l'opportunité de se produire en public, une étape essentielle dans leur apprentissage.

Enfin, nous vous donnons rendez-vous le 22 juin pour la fête de la musique mais également pour nos portes ouvertes !



CULTURE ET CITOYENNETÉ

L'association Culture et Citoyenneté à Montferrand le Château a tenu son assemblée générale le 18 novembre 2024.

Le bureau sortant a été reconduit :

Président : Tommy Jourdan
Trésorière : Nicole Jaxel
Secrétaire : Brigitte Téjon

EN 2025 PLUSIEURS ANIMATIONS VOUS SONT PROPOSÉES :

• Le mardi 11 février à 20h salle Chenassard : « **Le sommeil dans tous ses états** » conférence du docteur **Martarello** : comprendre son sommeil, les causes des troubles du sommeil, comment améliorer ses nuits. Entrée prix libre.



• Le samedi 15 mars : **visite du moulin de l'Arnaude** à Liesle. 5€.



Le déplacement se fera en covoiturage

• Samedi 20 septembre
salle des fêtes : **journée consacrée au patrimoine local.**

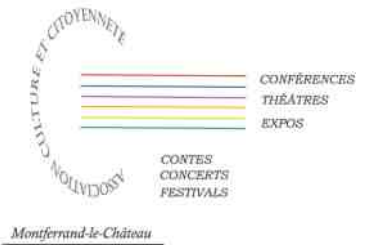
• Samedi 25 octobre salle des fêtes : « **Conte et raconte** » journée dédiée aux enfants avec leur famille. Avec le **spectacle de marionnettes « Monsieur Scouik a disparu »** de la Compagnie des Contes Perdus et bien d'autres animations (jeux, musique, magie...)



• Dimanche 26 octobre salle des fêtes : spectacle de **théâtre** avec la compagnie Alatiennne.

• D'autres visites sont envisagées :
- Les jardins d'Acorus à Autoreille au printemps
- La maison de la négritude à Champagny (date à définir)

• Et une rencontre lecture avec un auteur local.



Pour plus d'information vous pouvez nous contacter à l'adresse mail suivante : culturecitoyennete.mlc@gmail.com

Frédéric LACAILLE
Artisan Plaquiste / Peintre

- pose de plaques de plâtre
- peinture / décoration / revêtements sols murs / ravalement / isolation int.

6 E rue de Grandfontaine
25320 MONTFERRAND-LE-CHATEAU

03 81 56 62 96 / 06 86 99 23 31

MARIE TOILETTAGE (ei)
PETITS ET MOYENS CHIENS

OUVERTURE PROCHAINE

28 ans d'expérience
au service de vos toutous.

2 rue de la gare
25410 Saint-vit

☎ 0666363823

ÉLAN SOLIDARITÉ MLC



2 DATES À RETENIR :

Samedi 24 mai à la salle des fêtes : soirée avec le CHŒUR de PIERRE

Chœur d'hommes au répertoire varié (classique, folklorique, humoristique) dans plusieurs langues et en costumes ...



Samedi 7 juin à la salle des fêtes : concert du groupe dolois RTT

Groupe proposant de nombreuses reprises pop rock allant de Brel aux Beatles en passant par Prince, Thiéfaïne ...

Contact et renseignement :
elansolidaritemlc@yahoo.com

LA BOULE MONTFERRANDAISE



CALENDRIER 2025

Jeudi 22 mai 2025

- Challenge Vétérans triplette 40 % 14h

Jeudi 29 mai 2025

- Coupe de la Municipalité triplette 40 % 14h

Dimanche 1er juin 2025

- Concours interne du Club

Samedi 7 juin 2025

- Challenge Pierre Fossaert triplette 1000 € 14h sur inscription

Dimanche 15 juin 2025

- Vide grenier



RETOUR SUR L'ÉDITION 2024...

« C'était chaud..., c'était raide..., elle était dure cette année..., elle nous a fait transpirer..., Quelle chaleur..., quel bon moment ! »

On parle bien sûr de la septième édition de la Thormontbou qui a eu lieu le premier septembre 2024.

C'est sous une journée ensoleillée et une chaleur étouffante que tous les participants, visiteurs, bénévoles, organisateurs, partenaires se sont retrouvés à la scierie Corne.

De retour des parcours, les plus courbutus ont pu profiter gratuitement de nos deux stands « massage ».

La buvette a fonctionné pleinement ainsi que la restauration avec ses 550 Kg de pommes de terre transformées sur place en frites fraîches.

L'orchestre FEVER de Grandfontaine a assuré l'ambiance et fut grandement apprécié par toutes les personnes présentes.

Les plus petits avaient même leur stand « jeux et découvertes » animé par Michèle Bony.

Devant le succès de cette journée, l'équipe d'organisation s'est remise à l'ouvrage pour la préparation de la huitième édition, avec de nouvelles surprises...

Rendez-vous le dimanche 7 septembre 2025.

L'équipe Vélo-passion



L'orchestre Fever... et quelle voix !

CONSEILS MUNICIPAUX : RÉCAPITULATIF DES DÉLIBÉRATIONS



Les comptes rendus des séances du Conseil municipal sont disponibles en version papier sur demande au secrétariat de mairie ou sur le site Internet de la commune : www.montferrand-le-chateau.fr

Séance du Conseil municipal du 10 octobre 2024

Convention entre GRDF et la commune : desserte en gaz du lotissement « Les Grandes Pièces », n° 43/24
RETIRE ET REMPLACE délibérations n° 38/24 et 39/24
Vote : 2 voix « contre » ; 0 « abstentions » ; 13 voix « pour »

Validation devis Orange : raccordement Fibre lotissement « Les Grandes Pièces », n° 44/24
RETIRE ET REMPLACE délibérations n° 42/24
Vote : 2 voix « contre » ; 0 « abstentions » ; 13 voix « pour »

Avenant n° 1 lot 1 Colas lotissement « Les Grandes Pièces », n° 45/24
RETIRE ET REMPLACE délibérations n° 40/24
Vote : 1 voix « contre » ; 1 « abstentions » ; 13 voix « pour »

Validation devis vidéoprotection n° 46/24
Vote : 1 voix « contre » ; 1 « abstentions » ; 15 voix « pour »

Validation devis restauration d'un pont, n° 47/24
Vote : 1 voix « contre » ; 0 « abstentions » ; 16 voix « pour »

Validation devis remplacement poteaux incendie, n° 48/24
Vote : 0 voix « contre » ; 1 « abstentions » ; 16 voix « pour »

Lancement de la concertation ZAER, n° 49/24
Vote : 0 voix « contre » ; 0 « abstentions » ; 17 voix « pour »

Affouage 2024-2025, n° 50/24
Vote : 0 voix « contre » ; 0 « abstentions » ; 17 voix « pour »

Participation au Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL) et au Fonds d'Aide aux Accédants à la propriété en Difficulté (FAAD), n° 51/24
Vote : 0 voix « contre » ; 0 « abstentions » ; 17 voix « pour »

Subvention coopérative scolaire, n° 52/24
Vote : 0 voix « contre » ; 0 « abstentions » ; 17 voix « pour »

Tarif des droits de place, n° 53/24
Vote : 0 voix « contre » ; 0 « abstentions » ; 17 voix « pour »

Participation de la commune de Thoraise aux frais des services périscolaires et extrascolaires 2023, n° 54/24
Vote : 0 voix « contre » ; 0 « abstentions » ; 17 voix « pour »

Séance du Conseil municipal du 10 décembre 2024

Décision modificative n°1 du budget principal, n°55/24
Vote : 0 voix « contre » ; 0 « abstentions » ; 17 voix « pour »

Admission en non-valeur, n° 56/24
Vote : 0 voix « contre » ; 0 « abstentions » ; 17 voix « pour »

Régularisation d'écritures budgétaires antérieures (budget principal), n° 57/24
Vote : 0 voix « contre » ; 0 « abstentions » ; 17 voix « pour »

Autorisation de remboursement des emprunts (budget lotissement), n° 58/24
Vote : 1 voix « contre » ; 0 « abstentions » ; 16 voix « pour »

Autorisation à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, n° 59/24
Vote : 0 voix « contre » ; 0 « abstentions » ; 17 voix « pour »

Validation devis travaux église, n° 60/24
Vote : 0 voix « contre » ; 0 « abstentions » ; 17 voix « pour »

Etat d'assiette 2025, n° 61/24
Vote : 0 voix « contre » ; 0 « abstentions » ; 17 voix « pour »

Signature du bail précaire avec le cabinet infirmier, n° 62/24
Vote : 1 voix « contre » ; 1 « abstentions » ; 15 voix « pour »

Attribution subvention à l'association OncoDoubs, n° 63/24
Vote : 0 voix « contre » ; 0 « abstentions » ; 17 voix « pour »

Signature de l'avenant n°1 de la convention RGPD, n° 64/24
Vote : 1 voix « contre » ; 0 « abstentions » ; 16 voix « pour »

Signature de la convention Structure Multi-Accueil avec Familles Rurales, n° 65/24
Vote : 0 voix « contre » ; 0 « abstentions » ; 17 voix « pour »

Approbation du Rapport sur le Prix et la Qualité de Service (RPQS) 2023 eau et assainissement du Grand Besançon Métropole, n° 66/24
Vote : 0 voix « contre » ; 0 « abstentions » ; 17 voix « pour »

Approbation du Commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT), n° 67/24
Vote : 0 voix « contre » ; 0 « abstentions » ; 17 voix « pour »

Séance du Conseil municipal du 22 janvier 2025

Validation de l'avant-projet définitif du projet « Mairie multi-accueil », n°01/25
Vote : 2 voix « contre » ; 0 « abstentions » ; 15 voix « pour »

Autorisation de signature d'une convention ENEDIS, N° 02/25
Vote : 0 voix « contre » ; 0 « abstentions » ; 17 voix « pour »

Validation de la zone Natura 2000, N° 03/25
Vote : 0 voix « contre » ; 1 « abstentions » ; 16 voix « pour »

Frais de scolarité 2022-2023, N° 04/25
Vote : 0 voix « contre » ; 0 « abstentions » ; 17 voix « pour »

Actualisation des tarifs de locations de salles, N° 05/25
Vote : 0 voix « contre » ; 0 « abstentions » ; 17 voix « pour »

Validation d'un devis pour le cimetière de Grandfontaine, N° 06/25
Vote : 0 voix « contre » ; 0 « abstentions » ; 17 voix « pour »

EXPRESSION DES ÉLUS

EXPRESSION DES ÉLUS DE LA LISTE MINORITAIRE

M. Gaillot premier édile de la commune qui avait décidé seul de supprimer le compte-rendu des Conseils Municipaux et de le remplacer par un PV s'est retracté !

Pour le Conseil Municipal du 10 décembre 2024 ce qui n'a pas été retranscrit :

- le taux de réalisation des investissements de 24% est un chiffre alarmant qui signifie que la gestion des deniers publics se fait sans projection ni discernement,

- l' Avant Projet Définitif (24826,04 TTC paiement déjà effectué) pour la nouvelle mairie et la crèche n'a toujours pas été présenté au Conseil Municipal par l'architecte ,ami de M. Gaillot ! Celle-ci était programmée en octobre 2024,

- l'étude de faisabilité d'une maison des aînés, (dossier géré par R. Giancarlo) (11818,80 TTC paiement déjà effectué à Soliha), convention validée le 21/9/23 toujours pas effective,

- le Centre de Soins Infirmiers a fermé parce que les infirmières ne voulaient pas travailler en Août propos de M. Cottiny Conseiller Municipal et Administrateur du CSI,

- en prévoyant de démolir le bâtiment de la poste pour faire un parking (étude AUDAB) l'exécutif provoquera la mort du service public !

-microcentrale hydroélectrique, vidéo-surveillance , réfection de la mare ?

Aujourd'hui le projet Centre Bourg des équipes précédentes validé par une étude financière du Ministère de l'Action et des Comptes Publics a été abandonné ; à ce jour la nouvelle mairie à la place de l'ancienne école primaire serait fonctionnelle , la crèche et la médiathèque seraient disponibles aux habitants dans l'ancienne maternelle.

L'énergie de l'exécutif municipal se focalise sur un lotissement non prévu à leur programme ,lotissement pour lequel M. Gaillot Maire se trouve en conflit d'intérêt(décision Tribunal Administratif de Besançon). Cette réalisation monopolise en grande partie les finances communales !

Pascal Duchézeau
Maire de Montferand-le-Château (2001-2020)
Conseiller Municipal d'opposition

Suite à la sortie du bulletin 296 d'Octobre 2024, je tiens à exprimer mon droit de réponse concernant le CSI (Centre de Soins Infirmiers).

Je tiens à préciser à la population, que le CSI n'a pas cessé son activité pour un problème financier, mais pour divers problèmes :

- campagne de recrutement négative (cas dans beaucoup CSI)

- Impossibilité de respecter la convention signée avec la CPAM 25, l'effectif passant de 4.3 ETP (Equivalent Temps Plein) à 2.20 ETP.

- Les CSI ne sont plus viables (forte augmentation des salaires, inflation des charges). Stagnation de l'activité de soins (+ d'infirmières libérales dans les communes environnantes) et pas d'augmentation de la cotation des actes. Les charges sont donc supérieures aux recettes.

Je n'ai pas pris la décision de la cessation tout seul, le président et les infirmières étaient au courant, et je tiens à préciser aussi que la mairie étant indépendante du CSI, elle ne pouvait intervenir dans toute décision. Donc seuls les

membres du CSI devaient prendre cette décision, qui a été mûrement réfléchie.

Le CSI a cessé son activité, mais je tiens à préciser que des infirmières libérales ont pris le relais. Pas de rupture de soins pour les patients, numéro de téléphone inchangé pour éviter une interruption de services. Service différent, certes, mais des ajustements ont été faits.

De nombreux CSI associatifs et mutualistes ont fermé. Notre CSI n'est donc pas le seul à fermer, beaucoup d'autres sont dans la même problématique, et les mairies n'ont pu intervenir. Seuls restent les CSI ayant une ou plusieurs activités complémentaires (SSIAD : Service Soins Infirmiers à Domicile), portage de repas, aide à domicile (Eliad, ADMR, etc...).

Cette fermeture n'a pas été faite de gaieté de cœur, et non sans douleur pour ma part après 23 ans en tant que comptable « BENEVOLE ».

Marcel COTTINY

EXPRESSION DES ÉLUS DE LA LISTE MAJORITAIRE

La loi ne nous permet pas répondre à la liste minoritaire dans la même édition du bulletin. C'est pourquoi nous répondons ici aux propos des deux conseillers municipaux d'opposition publiés dans le numéro précédent.

Depuis l'été 2024, le centre de soin a évolué : des infirmières libérales volontaires ont pris le relai et nous les en remercions. Dans ce dossier, notre action a été guidée par plusieurs objectifs : assurer la continuité de service pour une transition la plus douce possible, permettre une occupation sans interruption des locaux rendus disponibles, sans inquiéter la population inutilement et surtout sans perturber les patients. Notre souci a été également de pouvoir décharger partiellement monsieur Marcel COTTINY qui s'est investi depuis de nombreuses années dans l'administration du centre. Tout cela semble déplaire aux deux élus d'opposition, probablement davantage préoccupés par les échéances électorales que par l'intérêt des patients. Ils auraient certainement préféré voir votre centre de soin fermer pour pouvoir nous le reprocher...

Concernant La Poste, contrairement aux rumeurs, nous sommes et resterons vigilants : nous réaffirmons ici notre attachement au maintien de ce service au sein de notre

commune. Envisager des solutions ou des changements ne signifie pas procéder à une fermeture. Bien au contraire : nous ferons TOUT pour conserver votre bureau de poste.

Les horaires d'ouverture de la mairie sont en cours d'ajustement car nous avons renforcé l'équipe en début d'année. Les agents ont besoin de se concentrer parfois sur des dossiers lourds dans des temps préservés et pour lesquels ils ne peuvent se rendre disponibles.

Enfin, nous regrettons une fois encore les déclarations des élus qui insultent les conseillers à longueur de conseils municipaux et de courriers électroniques le plus souvent au lendemain des réunions de conseil ou de commission. Méfiez-vous, méfions-nous des informations erronées ou infondées qui circulent et se présentent comme des faits... Elles n'ont pour vocation que de vous inciter à sur-réagir et n'utilisent les principes de la démocratie qu'à des fins de vengeance personnelle.



Phoxay **SENGSOURIYA**
06 27 94 97 07

info@ms-energies.fr



*Le Bistro
d'Olivier*

RESTAURANT

TERRASSE OMBRAGÉE
FLEURIE & CALME
MENU DU JOUR LE MIDI
CARTE & SUGGESTIONS SUR ADOISE

2 rue de Besançon
25320 MONTFERRAND LE CHATEAU

☎ 03.81.56.54.07 | Suivez-nous sur
FACEBOOK



Restauration scolaire et d'entreprises
Personnes à domicile
Traiteur / Evènements privés

3 rue du bochet 25320 Montferrand le chateau
03.81.56.52.63 / tisserandch@orange.fr

AUTO BILAN BOUSSIÈRES



Route de Vorges

03 81 56 62 29

2025 Calendrier de collecte



UNE COLLECTE DANS DE BONNES CONDITIONS :

- Je sors mon bac uniquement la veille au soir ou avant 4h30 (poignée côté rue, couvercle fermé)
- Je rentre mon bac dès que possible après la collecte



Beure, Busy, Fontain (sauf secteur Chapelle des Buis), La Vèze, Larnod, Montferrand-le-Château (sauf secteur Belle-Etoile, y compris commune de Grandfontaine - lotissement les Pépinières), Pugey, Rancenay, Roset-Fluans, Thoraise, Velesmes-Essarts

VOTRE JOUR DE COLLECTE :
Vendredi

DÉCHETS RÉSIDUELS
SEMAINE
impair

DÉCHETS RECYCLABLES
SEMAINE
paire

→ Après un jour **férié**
la collecte se décale au lendemain

| JANVIER | FÉVRIER | MARS | AVRIL | MAI | JUIN |
|---------|---------|------|-------|------|------|
| 1 M | 1 S | 1 S | 1 M | 1 J | 1 D |
| 2 J | 2 D | 2 D | 2 M | 2 V | 2 L |
| 3 V | 3 L | 3 L | 3 J | 3 S | 3 M |
| 4 S | 4 M | 4 M | 4 V | 4 D | 4 M |
| 5 D | 5 M | 5 M | 5 S | 5 L | 5 J |
| 6 L | 6 J | 6 J | 6 D | 6 M | 6 V |
| 7 M | 7 V | 7 V | 7 L | 7 M | 7 S |
| 8 M | 8 S | 8 S | 8 M | 8 J | 8 D |
| 9 J | 9 D | 9 D | 9 M | 9 V | 9 L |
| 10 V | 10 L | 10 L | 10 J | 10 S | 10 M |
| 11 S | 11 M | 11 M | 11 V | 11 D | 11 M |
| 12 D | 12 M | 12 M | 12 S | 12 L | 12 J |
| 13 L | 13 J | 13 J | 13 D | 13 M | 13 V |
| 14 M | 14 V | 14 V | 14 L | 14 M | 14 S |
| 15 M | 15 S | 15 S | 15 M | 15 J | 15 D |
| 16 J | 16 D | 16 D | 16 M | 16 V | 16 L |
| 17 V | 17 L | 17 L | 17 J | 17 S | 17 M |
| 18 S | 18 M | 18 M | 18 V | 18 D | 18 M |
| 19 D | 19 M | 19 M | 19 S | 19 L | 19 J |
| 20 L | 20 J | 20 J | 20 D | 20 M | 20 V |
| 21 M | 21 V | 21 V | 21 L | 21 M | 21 S |
| 22 M | 22 S | 22 S | 22 M | 22 J | 22 D |
| 23 J | 23 D | 23 D | 23 M | 23 V | 23 L |
| 24 V | 24 L | 24 L | 24 J | 24 S | 24 M |
| 25 S | 25 M | 25 M | 25 V | 25 D | 25 M |
| 26 D | 26 M | 26 M | 26 S | 26 L | 26 J |
| 27 L | 27 J | 27 J | 27 D | 27 M | 27 V |
| 28 M | 28 V | 28 V | 28 L | 28 M | 28 S |
| 29 M | 29 M | 29 M | 29 M | 29 J | 29 D |
| 30 J | 30 D | 30 D | 30 M | 30 V | 30 L |
| 31 V | 31 L | 31 L | 31 M | 31 S | 31 L |

Une question, un doute ?

03 81 41 55 35

gestion-dechets@grandbesancon.fr

Direction Gestion des déchets

Accueil du public du lundi au vendredi,
de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30
94 avenue Clemenceau, 25000 Besançon



MONTFERRAND-LE-CHÂTEAU

A VENDRE
20 parcelles
viabilisées
de 241 à 705 m²



Lotissement communal
LES GRANDES PIÈCES



RESERVÉ
Compromis de vente signé ou en cour de signature

RENSEIGNEMENTS EN MAIRIE

03 81 56 52 09

